L'UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURES
- ESPE TOULOUSE MIDI-PYRENEES -
RECRUTE :

Un enseignant en Anglais et didactique des langues et formation des enseignants

RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DES ENSEIGNANTS DU 2ND DEGRE
OUVERT AUX BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

PROFIL DU POSTE :

Lieu(x) d'exercice : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education Toulouse Midi-Pyrénées – Site Croix de Pierre + Visites de stagiaires en établissement scolaire dans l'ensemble de l'académie de Toulouse et éventuellement au-delà. La personne recrutée est susceptible d'intervenir sur les différents autres sites de l'ESPE Toulouse Midi-Pyrénées.

Equipe pédagogique : Equipe Master MEEF second degré, parcours Langues vivantes anglais
Responsable du parcours langues vivantes étrangères anglais : Rebecca Dahm
Email de la responsable du parcours : rebecca.dahm@univ-tlse2.fr
Responsable de la mention : Odile Tripier Mondancin
Email de la responsable de la mention : odile.tripier@univ-tlse2.fr
URL: http://espe.univ-toulouse.fr/

Filières de formation concernées

1. Master mention MEEF second degré anglais
2. Formation continue : concours internes en anglais
3. Master mention MEEF second degré anglais/lettres
4. Si besoin, Master mention MEEF 1er degré et autres masters MEEF second degré

Objectifs pédagogiques et besoins d'encadrement

Les enseignements porteront sur la didactique de l'anglais dans l'enseignement second degré et sur la formation professionnelle des professeurs stagiaires : préparation aux épreuves du Capes d'anglais, mise en stage et encadrement des stages, mise en œuvre des ateliers d'analyse de pratiques et du tutorat, suivi des mémoires et/ou des travaux scientifiques à visée réflexive, visites conseil et suivi pédagogique des professeurs stagiaires.
L'enseignant-e interviendra dans la formation professionnelle aux concours internes, et dans des actions de formation continue. Il-elle pourra par ailleurs intervenir dans des UE de langues en 1er degré et dans d'autres masters MEEF second degré.

Il-elle devra participer aux différentes tâches administratives concernant l'organisation des masters, des concours et travailler en équipe.

Compétences attendues :

- Solide expérience dans la formation des enseignants (initiale et/ou continue) ;
- Expérience professionnelle dans l'enseignement secondaire exigée ;
- Connaissance des enjeux didactiques de la discipline au collège et au lycée ;
- Connaissance des TICE appliquées à la discipline.

Le décret n°95-979 du 25 aout 1995 modifié permet à l'administration de recruter en qualité d'agent contractuel une personne bénéficiaire de l'obligation d'emploi et de la titulariser sous réserve qu'elle justifie des diplômes ou du niveau d'études exigé des candidats au concours externe et qu'elles soit reconnue apte professionnellement à exercer les fonctions demandées.

Le contrat est passé pour une période d'un an, à compter du 01-09-2016. Le contractuel recruté bénéficie d'actions de formation, au même titre que les stagiaires issus du concours.
Les personnes sont titularisées à l'issue de l'année de stage si elles sont déclarées aptes professionnellement à exercer les fonctions au vu de leur dossier et après un entretien avec un jury académique de titularisation.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi :

1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (maison départementale des personnes handicapées) ;
2° Les victimes d'accident du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de la sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
3° Les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain ;
4° Les bénéficiaires mentionnés à l'article L. 394 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;
5° Les bénéficiaires mentionnés aux articles L. 395 et L. 396 du même code ;
6° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
7° Les titulaires de la carte d'invalidité définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles ;
8° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

CONDITIONS DE CANDIDATURE *:*

- ✓ -Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique et satisfaire aux mêmes conditions de diplômes et d'équivalence que les candidats inscrits au concours externe.
  Cf les conditions d'inscriptions au concours externe du CAPES à l'adresse suivante :

  http://www.education.gouv.fr/cid51268/conditions-inscription-concours-externe-capes.html

- ✓ -Appartenir à l'une des catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE – cette qualité doit être en cours de validité pour la durée totale du contrat),

- ✓ -Ne pas être fonctionnaire,
- ✓ -Présenter un handicap compatible avec les fonctions demandées. La compatibilité du handicap avec les fonctions postulées et l'aptitude physique aux fonctions seront vérifiées par un médecin agréé compétent en matière de handicap.

TITRES OU DIPLOMES REQUIS :

- soit être titulaire du MASTER 2 ou d'un diplôme équivalent à Bac + 5 (DESS, DEA, diplôme d'ingénieur…) ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau MASTER 1 et être inscrit en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 ou équivalent (à justifier) ;
- soit justifier d'une inscription en première année en vue de l'obtention du master ou équivalent et pouvoir justifier à la date du recrutement d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention du Master 2 ou équivalent (le recrutement sera conditionné à la production de ce justificatif).

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- la demande de recrutement **signée** (annexe I) ;
- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé ;
- une photocopie d'une pièce d'identité avec photographie ;
- la photocopie du titre ou du diplôme requis pour candidater ;
- l'attestation de positionnement régulier au regard du code du service national ;
- une ou des attestations d'expériences professionnelles, de formations, de stages et/ou fiche d'évaluation pour les personnels exerçant ou ayant exercé au sein de l'Education nationale ou de l'enseignement supérieur (annexe II) ;
  ou l'attestation de chômage délivrée par Pôle Emploi ;
  ou l'attestation employeur pour les candidats employés hors de l'Éducation nationale ;
- Pour les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi : le justificatif attestant de leur éligibilité.

NB : un extrait du casier judiciaire national n°2 sera demandé par les services gestionnaires.

Les candidats dont le dossier est retenu auront un entretien avec une commission de recrutement chargée d'apprécier, sous un angle professionnel, l'aptitude générale de la personne à la fonction.

Le dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le jeudi 7 avril 2016, (**cachet de la Poste faisant foi**) à l'adresse suivante :

ESPE Toulouse Midi-Pyrénées
Service du Personnel et des Moyens pédagogiques
56 avenue de l'URSS
BP 64006
31078 Toulouse Cedex 04
Tout dossier incomplet ou envoyé après cette date ne sera pas examiné.

Chaque candidature fera l'objet d'une instruction et d'une réponse.
Renseignement complémentaire : elise.banaszak@univ-tlse2.fr ou nelly.belkadi@univ-tlse2.fr